

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



Ville de
Muret

1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
4. Objet du marché : **MP202122 - Marché de Maîtrise d'œuvre pour les Travaux d'extension et de réhabilitation de la Maison des Associations**
5. Les prestations sont divisées en 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle.
6. Les variantes libres ne sont pas autorisées
7. Lieu d'exécution : 31600 MURET
8. Critères de jugement des offres :
 - Prix des prestations 50 %
 - Valeur technique 50 %
9. Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>
11. Date prévisionnelle de notification : Décembre 2021
12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>
17. Date limite de réception des offres : **Jeudi 2 décembre 2021 à 11 h 00**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 15 novembre 2021